

# Quoi de neuf Outre-Rhin ?

Une sélection de  
l'actualité allemande

Du 20 au 26 mars 2025

**Le nouveau Bundestag s'est réuni pour la première fois le mardi 25 mars pour sa session constitutive, au cours de laquelle il a notamment élu sa présidence.** Protocolairement, le président du Bundestag occupe la deuxième plus haute fonction de l'État après le président fédéral - avant le chancelier fédéral et le président du Bundesrat. Julia Klöckner de la CDU/CSU, ancienne ministre fédérale de l'Alimentation et de l'Agriculture a été élue présidente. Elle succède à Bärbel Bas du SPD. En outre, quatre vice-présidents du Bundestag ont également été élus. Outre Andrea Lindholz (CSU), Josephine Ortleb (SPD) et Omid Nouripour (Les Verts), Bodo Ramelow (Die Linke) a également été élu à la présidence. Le candidat de l'AfD, Gerold Otten, n'a pas obtenu les voix nécessaires et a nettement échoué lors des trois tours du scrutin.

**La première phase des négociations de coalition en Allemagne s'est achevée ce lundi 24 mars.** Les 17 groupes de travail ont remis leurs propositions écrites au groupe de pilotage. La deuxième phase débute maintenant avec des discussions réunissant les quatre chefs de parti et les principaux négociateurs, qui devront trancher sur les sujets encore en désaccord. Les points de friction portent sur les finances et la migration. Côté budget, le débat concerne le frein à l'endettement, qui est désormais assoupli pour les coûts de la défense, mais aussi le fonds spécial pour l'infrastructure. En matière de migration, les discussions se concentrent sur la possibilité de refoulements aux frontières nationales. Alors que la CDU/CSU considère qu'une concertation avec les pays voisins de l'UE est suffisante, le SPD insiste sur le respect du droit européen et plaide pour une approche coordonnée au niveau européen.

**Le président fédéral, Frank-Walter Steinmeier, a signé la loi modifiant la Loi fondamentale autorisant le recours à l'endettement pour financer les dépenses dans le domaine de la défense et des infrastructures, à hauteur de plusieurs centaines de milliards d'euros.** Frank-Walter Steinmeier a ainsi entériné ce texte porté par la CDU/CSU et le SPD. La loi entrera en vigueur dès sa parution au Journal officiel. Concrètement, la réforme permet d'exclure du frein à l'endettement les dépenses de défense supérieures à 1 % du PIB. En outre, un fonds spécial de 500 milliards d'euros sera créé pour les infrastructures et la protection du climat. Enfin, le frein à l'endettement sera légèrement assoupli pour les Länder. La semaine dernière, le Bundestag et le Bundesrat (la chambre des Länder) ont adopté cette réforme constitutionnelle à une large majorité.

**L'Allemagne a validé une nouvelle aide militaire de 3 milliards d'euros pour l'Ukraine, dont 2,5 milliards seront versés cette année.** Cette décision s'inscrit dans un contexte de réforme budgétaire mené par Friedrich Merz. Des engagements supplémentaires de 8,2 milliards sont prévus entre 2026 et 2029, portant le montant total des aides à plus de 11 milliards d'euros.

**Le procès de Daniela Klette, ancienne membre de la troisième génération de la Fraction armée rouge (RAF), également surnommée « La bande à Baader », s'est ouvert ce mardi 25 mars à Celle (Basse-Saxe).**

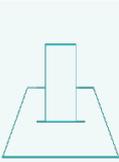
A travers cette femme de 66 ans, c'est une période sombre de l'Allemagne qui ressurgit dans l'actualité cette semaine. Elle est accusée de 13 braquages commis entre 1999 et 2016, aux côtés de deux complices toujours en fuite, pour un butin estimé à 2,7 millions d'euros. La RAF était un groupuscule d'extrême gauche, actif de 1970 à 1998, ayant mené des actions violentes contre des cibles politiques et économiques, dans une lutte idéologique contre le capitalisme et l'impérialisme. Daniela Klette a pu être identifiée grâce à un logiciel de reconnaissance faciale utilisé par des journalistes, ce qui avait permis aux autorités de l'arrêter chez elle, à Berlin, en février 2024.

**Le Bundesverfassungsgericht (Cour constitutionnelle fédérale allemande) a statué que le Solidaritätszuschlag (contribution de solidarité) est conforme à la Constitution, rejetant ainsi les recours déposés par six anciens députés du FDP qui demandaient sa suppression totale.**

Instituée en 1995 pour financer les coûts de la réunification allemande, cette taxe additionnelle de 5,5 % ajoutée à l'impôt sur le revenu et sur les bénéfices des sociétés était initialement perçue de manière indéfinie. Depuis 2021, elle ne concerne plus que les 10 % des contribuables les plus aisés, les 90 % restants étant exemptés grâce à un seuil d'exonération. Certains, comme la CDU/CSU estiment que cette taxe est obsolète et injuste, la réunification étant terminée, et réclament sa suppression complète, l'accusant d'être un impôt caché sur les riches.

**Les négociateurs CDU/CSU et SPD veulent maintenir le Deutschlandticket (qui permet de voyager en train dans toute l'Allemagne en illimité sur l'ensemble des transports publics locaux) à 58 € par mois jusqu'en 2026.**

À partir de 2027, une hausse progressive du prix est envisagée, selon le principe d'équité sociale. L'objectif est de garantir la pérennité financière du ticket. Le financement actuel (1,5 milliard € par l'État et les Länder chacun) court jusqu'à fin 2025.



PARLEMENT,  
PARTIS & PERSONNES

Le **nouveau Bundestag allemand**, élu fin février, est entré en fonction le mardi 25 mars. Il compte 630 députés, dont 11,6 % sont issus de l'immigration, un chiffre stable par rapport à 2021, mais bien en deçà des près de 30 % de la population allemande concernée. Cette catégorie comprend les personnes nées sans nationalité allemande ou ayant au moins un parent dans ce cas. Les femmes restent également sous-représentées : elles sont moins d'un tiers des élus. Ce sont les Verts qui comptent le plus de députées (61,2 %), suivis de Die Linke (56,2 %), du SPD (41,7 %), de la CSU (25 %), de la CDU (22,6 %) et enfin de l'AfD avec seulement 11,8 %. Le président de la CDU, Friedrich Merz, déplore la faible proportion de femmes au sein de son groupe parlementaire de l'Union et a promis une meilleure représentation dans le futur cabinet.



LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

86,7 %

L'économie allemande est de nouveau confiante. L'indice du climat des affaires de l'IFO (institut de recherche économique basé à Munich) a nettement progressé pour s'établir à **86,7 %** en mars, contre 85,3 % en février. Selon l'institut, le paquet financier adopté par la CDU/CSU et le SPD joue un rôle important à cet égard. Dans ses prévisions conjoncturelles récemment actualisées, l'institut IFO ne prévoit toutefois qu'une faible croissance de 0,2 % cette année. Ce n'est qu'en 2026 que la situation devrait s'améliorer quelque peu, avec une croissance du PIB de 0,8 %.